# FORMULAIRE DE DON PAR CHÈQUE

Vous vous apprêtez à faire un don par chèque. Association aide aux enfants orphelins et handicapés. Nous vous en remercions. Votre soutien nous est indispensable au bon accomplissement de notre mission.

***JE FAIS UN DON DE*** :

☐ 10€ ☐ 20€ ☐ 30€ ☐ 40€ ☐ 50€ ☐ Autre : _____ €

***MES COORDONNÉES*** :

☐ Mme ☐ Mr

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Courriel : _____ @ _____

Téléphone : _____

Fonction et Enseigne (si applicable) : _____

Je retourne le présent coupon avec un chèque à l'ordre de : Association orphelins

à l'adresse :

Association aide aux enfants orphelins et handicapés
428 Rue Thalès
30900 Nîmes

DATE :

SIGNATURE :

Particuliers : Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant versé dans la limite de 20 % du revenu disponible, l'excédent étant reportable sur les 5 années suivantes.
IFI (ex. ISF) : Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôt de 75% du montant du versement, dans la limite de 50 000 euros.
Entreprises assujetties à l'IR ou l'IS : Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôt de 60% des sommes versées dans la limite de 0.5% du chiffre d'affaires, l'excédent étant reportable sur les 5 années suivantes.